

S'informer sur la biosécurité pour mieux protéger nos ressources naturelles



Des volumes considérables de marchandises et de passagers sont régulièrement transportés par air et par mer vers la Micronésie et entre les différents pays qui la composent. L'introduction accidentelle ou délibérée de maladies et/ou d'espèces envahissantes dans ces foyers reconnus de biodiversité (du fait de la circulation des personnes et des biens) pourrait être extrêmement néfaste pour ces fragiles environnements insulaires.

Pour aider les pays micronésiens à se prémunir contre l'introduction accidentelle d'espèces envahissantes, un stage de formation est spécialement organisé chaque année au profit des agents des services de contrôle vétérinaire et phytosanitaire et de sécurité biologique. Cette année, la onzième édition de la formation sous-régionale consacrée au contrôle vétérinaire et phytosanitaire et à la sécurité biologique s'est tenue à Guam. Elle a été organisée par l'Université de Guam, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), le service d'inspection et de santé animale et végétale du département de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA-APHIS) et le département de l'Agriculture de Guam. Cette formation, qui a été spécifiquement conçue pour les agents des services de contrôle vétérinaire et phytosanitaire et de sécurité biologique des pays micronésiens, a été dispensée pour la première fois en 2002 et se tient chaque année depuis lors.

Cette année, la formation a réuni 26 agents originaires des pays suivants : Îles Mariannes du Nord, États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru et Palau ; Kiribati et Nauru étaient représentés pour la première fois. Les cours théoriques ont été dispensés à l'Université de Guam, tandis que les travaux pratiques ont eu lieu, entre autres, dans les locaux des services d'inspection phytosanitaire de l'USDA-APHIS, le laboratoire d'entomologie de l'Université de Guam et les divers sites d'éradication et de lutte contre le rhinocéros du cocotier.

Les participants en savent aujourd'hui davantage sur les principaux organismes nuisibles exotiques et les maladies des végétaux et des animaux, ainsi que sur les stratégies permettant d'empêcher leur introduction et leur propagation. Ils ont pu se familiariser avec les protocoles de contrôle phytosanitaire et de contrôle des animaux terrestres et aquatiques. La formation a également porté sur d'autres sujets, notamment

les maladies animales transfrontières, les grands partenariats commerciaux, les accords commerciaux et les attentes des consommateurs. L'un de ses aspects très positifs réside dans l'échange d'idées et d'informations entre les participants. Au fil des années, les organisateurs ont constaté qu'elle a contribué à bâtir en Micronésie une vaste communauté de la biosécurité dont les membres restent en contact pour évoquer et résoudre les difficultés rencontrées et s'informer mutuellement de leurs expériences.

Désormais rompus aux procédures de contrôle vétérinaire et phytosanitaire et de biosécurité, ces agents sont chargés de l'inspection et de l'autorisation de marchandises présentant un risque potentiel moyen à élevé. La plupart des États et Territoires micronésiens enregistrent de bons résultats au regard de la santé végétale et animale (animaux terrestres et animaux aquatiques), une réputation qu'il convient de maintenir et de préserver au moyen de formations telles que celle-ci.

Pour plus d'information :

Ruth Garcia
Chargée de l'aquaculture, CPS
ruthgg@spc.int

Josua Wainiqolo
Spécialiste de l'accès au marché, CPS
josuaw@spc.int

Mereseini Seniloli
Chargée de la vulgarisation fondée sur des méthodes participatives, CPS
mereseinis@spc.int